

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 29 MARS 2019**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -
MM. Armel AÏTA - Henri COSENZA - Francis GRAÖ - François GRECO – Antoine PES –
Serge VASELLI -

Conseillers absents : MM. Bernard BATIFOULIER – Lionel VOGEL -

Absent représenté :
M. Denis MALOSSANE donne pouvoir à Mme Martine GRECO –

Secrétaire de séance : M. Armel AÏTA -

Début de séance : 14 h 40

Fin de séance : 15 h 30

Monsieur le Maire remercie Monsieur Claude BOSSU, Percepteur de Riez, d'avoir accepté son invitation et de participer à cette séance du conseil municipal.

DELIBERATIONS

**2019/10 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION POUR LE BUDGET COMMUNAL
AU TITRE DE L'ANNEE 2018**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le compte de gestion présenté pour le budget de la commune, au titre de l'année 2018 ;

**2019/11 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE AU TITRE
DE L'ANNEE 2018**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le compte administratif de la commune au titre de l'année 2018 ;

**2019/12 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018 POUR LE BUDGET
COMMUNAL**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'affectation des résultats proposée par Monsieur le Maire ;

2019/13 VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition de Monsieur le Maire de ne pas augmenter les taux de ces taxes directes locales pour l'année 2019 et fixe ceux-ci respectivement à :

- Taxe d'habitation : 4,15 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 23,09 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 51,30 % ;

2019/14 SUBVENTIONS 2019 ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer 8 000 € de subventions à diverses associations ;

2019/15 BUDGET UNIQUE DE LA COMMUNE AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, le budget de la commune présenté par Monsieur le Maire, au titre de l'année 2019 ;

2019/16 CONVENTION D'OBJECTIFS 2019 AVEC L'ASSOCIATION MULTI ACCUEIL « LA MARELLE ENCHANTEE »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention d'objectifs 2019 avec l'association multi accueil « La Marelle Enchantée » et décide d'accorder une subvention de 37 750 € au titre de l'année 2019 ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre, Monsieur le Maire clôture la séance à 15 h 30.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 30 mars 2019

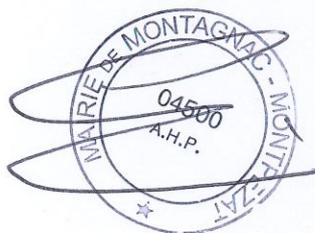
**Le secrétaire de séance,
Monsieur Armel AÏTA**



Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 05 avril 2019 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 30 mars 2019

**Le Maire
François GRECO**



Signature des Conseillers Municipaux :